



DI de Normandie

COMITE TECHNIQUE DES SERVICES DECONCENTRES

Réunion du 1^{er} février 2019

Pour ce premier comité technique après les élections professionnelles, le Directeur présente ses félicitations aux nouveaux élus. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance et donne la parole à la CGT pour lecture de sa déclaration liminaire (en pièces jointes). Le Directeur déclare qu'il répondra au fil de l'eau car tous les sujets évoqués dans notre déclaration seront traités au cours de la séance.

Il fait un léger aparté sur la loi ESSOC en prétendant qu'elle ne change pas grand-chose pour la Douane ... Les Contrôles douaniers existeront toujours ... Il insiste sur le fait que le gouvernement souhaite instaurer une confiance entre la Douane et les sociétés.

Nous ne partageons pas vraiment son enthousiasme car nos possibilités de contrôles vont être réduites à néant avec la loi ESSOC. Enthousiasme pas plus partagé par les collègues qui vont être confrontés au départ de leurs missions vers les Finances publiques !

Il précise enfin qu'Action Publique 2022 va entraîner la suppression de 100 emplois cette année en Douane et qu'il faudra continuer à payer notre tribut l'année prochaine.

1 – Examen et adoption du règlement intérieur du CTSD (vote)

La CGT demande l'ajout « d'horaires limites » compte-tenu des personnes qui viennent de loin (Cherbourg). Le Président refuse car il estime important de ne pas se brimer en termes d'horaires pour se laisser le temps d'aborder tous les sujets. Nous lui proposons de faire plus de réunions dans l'année, il n'y est pas favorable.

Au vu du vote en centrale et pour être cohérents, nous votons CONTRE le règlement intérieur.

2 – Approbation des PV des CTSD des 15 octobre et 22 novembre 2018 (vote)

Les organisations syndicales votent POUR à l'unanimité.

3 – Point d'information Brexit : des informations bien restreintes !

Le Directeur craint une sortie « sèche » des Anglais, ce qui n'augure rien de bon. Pourtant, il prétend que compte tenu des effectifs reçus, nous ne pouvons pas dire que la Douane est mal préparée. De plus, il compare notre situation à celle des autres administrations qui, d'après lui, sont totalement impréparées ... *C'est étrange cette capacité à toujours voir la paille dans l'œil du voisin et jamais la poutre qui est dans le sien !*

La CGT tient à remercier Madame Cabaud pour ses explications claires concernant ce dossier notamment l'automatisation des appairages après le 29 mars. Nous regrettons seulement que les informations diffusées ce jour n'aient pas été transmises aux collègues qui s'inquiètent de leur avenir.

À notre grand regret, l'administration a axé toute sa communication vers les opérateurs économiques. Nous demandons impérativement que les collègues soient remis dans la boucle, le Directeur s'y engage.

Malgré quelques informations, nous restons dans le flou artistique :

- Pas assez d'effectifs pour faire face au Brexit. Quel sera le véritable rôle des agents de la Surveillance pour le dédouanement commercial après la fermeture des bureaux OP/CO, la nuit et le week-end ?
- L'IST (installation de stockage temporaire) du Havre n'est toujours pas finalisé tout comme les autres IST de Cherbourg, Ouistreham et Dieppe. Quid des aménagements pour les douaniers : aubettes, aires de contrôles, hangar de fouilles ?
- Quid de cette décision de l'administration de mettre un collègue du PAGP du Havre à la sortie du terminal ferry ... pour y faire quoi, sur quelle plage horaire, dans quel bâtiment, seul ???
- Agrément pour 6 bornes Pablo (1 à Dieppe, 1 au Havre, 2 à Caen, 3 à Cherbourg) ... Nous rappelons que le matériel c'est bien mais sans l'humain, ça fonctionne difficilement !

La CGT a rappelé qu'il est impératif d'associer TOUS les collègues dont les services seront concernés par le Brexit. Le Directeur partage notre analyse et s'engage à faire le nécessaire.

Malgré nos craintes et nos interrogations, l'administration semble sûre d'elle et prétend que c'est bien aux exploitants des lignes de ferries et aux compagnies maritimes notamment la Brittany Ferries de prendre leurs responsabilités et de ne laisser embarquer que les camions dont les marchandises auront un statut douanier lors de leur débarquement en France. Ceci permettra d'éviter l'afflux de camions bloqués dans les ports Normands ... La notion de « frontière intelligente » permettrait cet exploit ... malgré l'engouement de la parité administrative, nous restons sceptiques car la compagnie Brittany Ferries n'a jamais pris en charge douanièrement parlant des marchandises. Par quel miracle va-t-elle maîtriser ce nouveau métier en si peu de temps ?

Nous restons inquiets sur plusieurs points :

- Les ENS seront-ils intégrés afin que la cellule de levée de doute les contrôlent ?
- seulement 3 emplois au titre du BREXIT pour Cherbourg et Dieppe au titre du BREXIT en 2018.
- La surveillance continuera d'effectuer les missions « SURV » et les OP/CO géreront le dédouanement. Ce qui pose problème le week-end où les services OP/CO ne seront pas disponibles.
- Il n'y a pas de zone de quarantaine pour accueillir les animaux vivants mais pour le Directeur ce problème concerne les services vétérinaires pas la Douane ! Quid de notre mission sanitaire aux frontières qui est pourtant une mission primordiale pour la protection des consommateurs tout comme notre mission Convention de Washington ?
- Comment et par qui les camions en circuit contrôlé le week-end vont-ils être contrôlés ?
- Impact du Brexit sur les services gestionnaires (PAE, PMR, FP, TSI) ... Comment faire face au sous-effectif ?

Concernant les détournements prévisibles de trafic ? Est-ce qu'ils ont été pris en compte alors que la Brittany Ferries a déclaré qu'elle prévoyait 50 % de trafic supplémentaire et des rotations augmentées avec les ports Normands ?

Après au moins 2 heures de débat, l'administration reste confiante et prétend que la Normandie est prête à faire face au Brexit.

Hélas, suite aux comptes-rendus des Comité Technique de Réseau et à la difficulté pour le Directeur Général de s'expliquer sur la priorité absolue donnée aux Hauts de France, nous restons sur notre faim.

Nous espérons que l'administration mettra à bon escient les 2 mois qui lui restent pour concrétiser le dossier Brexit car au final, si les choses se passent mal, ce sera encore et toujours sur les mêmes que retomberont les problèmes ... les agents !

Nous restons vigilants et vous demandons de nous faire remonter toutes vos questions, vos inquiétudes, vos remarques.

4 – Transformation du bureau de Cherbourg en BFCI/OD (vote)

Étant considéré comme trop éloigné de Caen, le Directeur a fait une demande pour 2 emplois supplémentaires afin que les collègues ne soient pas obligés de se déplacer pour effectuer de nouvelles missions ... Heureusement !

Avec les nouvelles missions dévolues, le typage du bureau passe BFCI/OD (bureau fiscal, contributions indirects ouvert au dédouanement)

Il y a seulement 2 ans que nous avons voté pour le typage bureau fiscal au lieu de bureau de Douanes auparavant ...

2 pas en avant, 3 pas en arrière ... Quelle perte de temps !

Les organisations syndicales votent POUR à l'unanimité.

5 – Formations Brexit

Beaucoup de collègues ont répondu favorablement et l'administration les en remercie. Si des besoins supplémentaires se faisaient ressentir, l'administration n'hésiterait pas à en rajouter.

6 – Présentation des PAE et ER 2019 (vote)

Au niveau national, il semble y avoir une embellie au niveau des effectifs ... Pourtant nous rendons encore des emplois avec Action publique 2022.

2017	16259	
2018	17045	Plus 186 grâce au Brexit
2019	17351	Plus 700 emplois sur 3 ans

Localement, le Directeur nous informe que c'est la troisième année consécutive d'augmentation du Plafond Autorisé d'Emplois, il se félicite d'être le premier Directeur Interrégional à avoir obtenu autant d'effectifs pour la Normandie ... Grand bien lui fasse ! La CGT ne partage pas son enthousiasme et constate amèrement qu'il est, comme beaucoup de dirigeant, déconnecté des réalités de terrain !

Nous vous épargnons le détail des chiffres, c'est imbuvable au possible et fidèle à nos convictions, nous votons de la même façon qu'en centrale. Le Directeur peut s'auto-congratuler mais qu'il ne compte pas sur la CGT pour participer à cette mascarade ! Les services Normands sont en surchauffe et les effectifs absolument pas à la hauteur des tâches !

Les organisations syndicales votent CONTRE à l'unanimité.

7 – Changement d'appellation de la BSI de Caen en BSE de Caen (vote)

Pour coller au mieux avec les missions de la brigade (PPF essentiellement) de Caen-Ouistreham et pour ne pas décevoir les collègues en mutation ou affectés en sortie de stage, nous acceptons la demande de l'administration.

Les organisations syndicales votent POUR à l'unanimité.

8 – Bilan formation professionnelle/recrutement et plan de formation interrégional 2019

Au Havre, le recrutement en 2018 :
+14 OP/CO ; +3 SURV ... Bien mais TRÈS insuffisant !

La CGT présente ses félicitations aux collègues de ce service pour l'efficacité dont ils ont fait preuve l'année dernière par rapport à l'embauche des collègues sans concours (3000 dossiers déposés). Le Directeur propose l'envoi d'une lettre de remerciement à chacun d'entre eux.

Un emploi sera réservé au Havre pour un « maître de chien tabac » ; la CGT se félicite que ce manque soit enfin comblé dans le plus grand port de France.

9 – Point ressources humaines: bilan du dialogue social, bilan télétravail

Le Directeur se félicite du dialogue social en Normandie, les représentants ont siégé et c'est une bonne chose. À la CGT, nous ne siégeons pas pour lui faire plaisir mais pour être utiles et efficaces aux collègues ; quand nous constaterons que nous n'aurons plus rien à obtenir, nous changerons peut-être d'avis ... Rien n'est figé Monsieur Balzamo !

L'administration remercie les représentants du personnel ainsi que les agents du service des ressources humaines pour la bonne organisation des élections professionnelles, en particulier cette première fois du vote électronique.

2 catégories A se sont vues refusées leur demande de télétravail. La CGT est intervenue pour dénoncer une éventuelle situation discriminante, l'administration dément. Il serait absolument honteux de ne pouvoir prétendre au télétravail parce qu'on est cadre, nous restons vigilants sur ce dossier. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.

Proposition de la CGT de donner nos indisponibilités annuelles (congrès, conseils nationaux ...) pour anticiper les calendriers des réunions paritaires. Proposition validée par l'administration.

10 – Rapport d'activité du pôle moyens et ressources

- Au niveau informatique, on va passer à **Windows 10** ; par conséquent l'année prochaine, l'administration devra faire face au renouvellement de 3 ans ... Grosses dépenses à prévoir !
- Tous les agents de la surveillance vont être dotés de mobiles qu'ils pourront garder avec eux le week-end. Si l'administration se cache derrière une volonté de protection et de communication, la CGT craint une dérive de « flicage » ... par ailleurs, compte-tenu des contraintes budgétaires actuelles, cette dotation est-elle bien nécessaire ?
- À la BSEC et à la demande des collègues, le site sera doté d'une boucle au sol qui permettra aux camions sortants d'actionner eux-mêmes l'ouverture du portail.
- **Le Directeur semble avoir entendu la volonté de la CGT pour insonoriser la cloison du PIF-PEC.** La CGT se fera le relais des collègues au prochain CHSCT. Pour ce service, l'administration s'entête à vouloir modifier un bureau qui a été mal conçu au départ ... c'est bien pour cette raison que la CGT insiste pour TOUJOURS associer les collègues aux décisions « bâtementaires ». Si tel avait été le cas au moment de la construction du PIF-PEC, la Douane ne se serait pas retrouvée dans un bureau sans fenêtre !
- Des problèmes persistent sur le réseau informatique des secteurs au Havre, ralentissements, coupures ... La CGT rappelle que c'est bien l'administration qui a imposé à chaque douanier un ordinateur sur chaque bureau et un travail informatique quotidien. **À elle maintenant de se donner les moyens de ses ambitions !**
- **Il manque des vestiaires hommes à la BSEP.** Là également, la CGT sera vigilante au prochain CHSCT. Nous rappelons aux collègues l'importance d'annoter le registre d'hygiène et sécurité en ce sens.
- Concernant la réhabilitation de la Direction Régionale de Caen : dans le domanial, nous ne sommes plus propriétaires, les bâtiments appartiennent à l'État pas à la Douane. C'est pour éviter de recevoir d'autres services de l'État que nos Directeurs tentent de densifier nos locaux pour y faire venir le plus de services douaniers possible.
- À l'occasion du Brexit, **la Direction de Normandie se verra dotée de 5 véhicules supplémentaires** (3 Break et 2 polo). Si la CGT se félicite de cette dotation, elle dénonce l'achat de véhicules « Diesel » ; compte-tenu des problèmes de pollution, il aurait été intéressant que l'administration donne l'exemple en achetant des véhicules plus « propres ».

11 – Questions diverses

BSEC : 2 agents de la brigade sont venus en experts pour la CGT afin de poser des questions suite à l'incendie de leur moyen de travail. Nous les en remercions.

- **En 2018, le taux d'indisponibilité était de 48,8 %** (quand on pense que l'administration a fermé le Sycoscan parce qu'elle le jugeait vieillissant et trop souvent en panne). La CGT demande qui est censé faire respecter l'obligation de SAV de Smith-Heymann et demande à l'administration de faire respecter les obligations de SAV et les conditions contractuelles du prochain gestionnaire. A priori, c'est la Direction Générale qui en a la charge. Les collègues ont l'impression que l'administration est trop laxiste avec les gestionnaires et regrettent de ne jamais être associés au suivi de leurs demandes. Le même constat peut se poser pour les réparations et le suivi qui incombent à l'administration. **La CGT se fait le porte-parole des collègues et rappelle l'importance de l'information descendante envers les collègues ; le Directeur y sera attentif.**

- La porte du hangar dans lequel le camion est normalement remis la nuit a été **réparée le 14 janvier alors que la demande de réparation date du 7 août** ... c'est tout de même un délai un peu long et c'est certainement parce qu'il dormait dehors que le camion a pris feu ... par ailleurs, **la porte a été réparée en laissant de côté les normes de sécurité** et peut s'avérer dangereuse pour les collègues qui l'utilisent. Le Directeur s'engage à faire le nécessaire.

- **Lors d'une tempête, le toit du cabanon électrique s'est envolé** et depuis, il est recouvert par un sac plastique ... Si la situation n'était pas aussi grave, elle prêterait à sourire ... hélas ! Là encore, le Directeur prend note.

- Depuis que le scanner mobile est parti en fumée, les agents de la BSEC doivent faire beaucoup plus d'ouvertures de conteneurs et certaines marchandises sont fortement soumises à fumigation. Hélas, elles sont exclues de la note de 2016 qui établit la liste des marchandises qui doivent faire l'obligation de défumigation avant tout contrôle, la CGT demande au Directeur de réactualiser cette note afin de protéger tous les douaniers du Havre. Le Directeur Régional du Havre revient sur l'étude effectuée au Havre en 2015 et prétend que l'administration a pris toutes les dispositions nécessaires, évidemment la CGT ne partage pas son avis et déplore que l'administration aille toujours à l'économie quand il s'agit de la santé et la sécurité des collègues.

La CGT rappelle que c'est la protection collective qui prime sur la protection individuelle.

Nous comptons sur le Directeur Interrégional qui est aussi le Président du CHSCT et qui semble vouloir au moins se renseigner sur cette note.

- **Il existe un défaut d'alarme sur le site de la BSEC**, nous espérons que ce problème sera résolu avant l'arrivée du nouveau scanner de prêt. Concernant la sécurité du site, le Directeur a obtenu la venue du DDS (Directeur Départemental de la Sécurité Policière) et des discussions sont prévues avec le GPMH et la Sécurité Portuaire. Quoi qu'il en soit, la CGT rappelle que l'administration a été extrêmement légère sur la sécurisation du site fin 2016 par rapport à d'autres services du Havre ... c'est bien dommage !

- Concernant le prêt du prochain scanner et devant le manque d'informations du Directeur, **la CGT donne le courrier du Directeur Général (en pièces jointes)** daté du 24 janvier en réponse au courrier de notre syndicat national envoyé dès l'annonce du sinistre.

Les questions techniques seront à poser VH, nous espérons que le Directeur tiendra ses engagements et que, dans l'avenir, les collègues seront associés le plus souvent possible au suivi et aux prises de décisions.

Protocole de sécurité avec la DOD :

La CGT demande à l'administration de réfléchir à développer **le protocole existant sur la sécurité des RIP-OFF ainsi qu'une mise à disposition de structures matérielles de la Direction Régionale du Havre** en cas de besoins. Nous restons vigilants sur cette question comme nous l'avons toujours été pour l'antenne de la DOD.

Étude sur la performance des administrations douanières :

La CGT s'inquiète d'une telle démarche initiée par l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique) et mise en place par une société privée « Benchmark Mc Kinsey ». Celle ci se déplacera au Havre à la CELTICS et au PELICAN. L'administration semble sereine ...

Nous avons informé notre centrale et espérons obtenir une réponse de la Direction Générale à ce sujet. Nous nous demandons si les responsables des avions qui ne volent pas et des bateaux qui ne naviguent pas sont eux aussi soumis à une étude sur leur performance

Fin des débats à 18H00.